M. Deramey, qui, en 1870, était curé de la commune de Bin, vient de publier des : *Notes et souvenirs d'un curé de la banlieue de Paris*.

Pendant la durée du siège, l'abbé Deramey est resté dans sa paroisse, dans les lignes allemandes, à deux pas de nos grandes gardes de Noisy-le-Sec, de Maison et de Bondy ; il a noté jour par jour, heure par heure, l'état "psychologique" (le mot était à la mode) de l'ennemi. Rien de douloureux à lire, assurément, comme ces détails de l'invasion tudesque.

Le récit de ces réquisitions, de ces extorsions, de ces exécutions sommaires ne saurait le tenter ; mais il faut se fortifier le cœur, et lire quand même, et se souvenir. Nous aimions autrefois la patrie pour la gloire dont elle était éclatante, nous l'aimons autant et plus aujourd'hui pour ce qu'elle a souffert.

Les anecdotes que raconte le curé de Pin sont parfois fort curieuses. Le prince George de Saxe passe par le presbytère : "Etiez-vous abonné, me demanda le prince George, au *Figaro* ou au *Gaulois* ?

—Non général, fis-je avec quelque étonnement, je lisais d'habitude le *Rappel* et quelques journaux républicains." Le prince saxon tombait sur un prêtre républicain.

Voici, ce que l'abbé a recueilli de la bouche d'un Prussien après la bataille de Champigny :

"Le 8 décembre au soir, un capitaine vint me trouver et me tint ce discours :

"Si les généraux Trochu et Ducrot se rendent compte du mal qu'ils nous ont fait à Champigny et à Petit-Bry, l'armée allemande doit s'attendre à une seconde attaque devant Paris, et, conséquemment, nous devrions battre en retraite au moins de ce côté de Paris."

Mais on sait trop que MM. Trochu et Ducrot décidèrent de s'abstenir.

Encore un episode ; voici Bazaine jugé par les Prussiens :

"Dans les derniers jours d'octobre, je les avais vus [les Allemands] se concerter et se serrer les mains :—"Vous ne savez rien de nouveau, monsieur le curé ?—Si, messieurs, fis-je tristement, votre joie disipe mes derniers doutes..... la capitulation de Metz nous enlève toute armée régulière. La misérable sera fusillée, je l'espère..... —Vous êtes bien sévère pour un maréchal demoncé, après tout, fidèle à l'empereur." Je relevai la tête, le commandant B..... me comprit :

"Mais ouvrez-moi donc, fit-il, je conçois son chagrin, et Bazaine doit être fusillé."

Il résulte des inscriptions effectuées au registre officiel du commerce, depuis le 1er janvier 1883 à ce jour, qu'il y a en Suisse 123 Sociétés coopératives de consommation ayant pour but de supprimer, autant qu'il est possible, les intermédiaires onéreux qui s'interposent entre le producteur et le consommateur.

Un peu plus des deux tiers de ces Associations se trouvent dans la Suisse allemande, le reste dans la Suisse française.

Le canton de Zurich compte 22 Sociétés, Berne 17, Saint-Gall 17, Nonchâtel 12, Glaris 11, Vaud 9, Grisons 6, Lucerne 5, Argovie 5, Appenzell Extérieur 3, Soleure 3, Fribourg 2, Bâle Campagne 2, Schaffhouse 2, Thurgovie 2, Genève 2, Bâle-Ville 1, Zug 1. Il n'en existe point dans les cantons de Schwytz, Uri, Unterwald, Appenzell-Intérieur, Tessin et Valais.

La création de toutes ces Sociétés, à l'exception de 9, est postérieure à l'année 1860, et il est à remarquer que le nombre de celles qui ont été fondées durant la période décennale de 1871-80 ne s'élève pas à moins de 65. Les années qui ont suivi immédiatement la guerre franco-allemande ont été particulièrement fécondes en entreprises de ce genre.

Vingt-six Associations se vouent exclusivement ou accessoirement à la fabrication du pain, 2 ou 3 seulement à la boucherie ; 4 tiennent accessoirement la chaussure, 2 le vêtement, 1 ou 2 la mercerie, 1 les légumes frais, 1 le lait (exclusivement). 4

Quant aux capitaux dont elles disposent, voici ce qui résulte d'une enquête faite à ce sujet :

109 Sociétés ont accusé comme capital-actions (versé) une somme totale de.....1.973.773 fr.

83 Sociétés accusent des fonds de réservoient l'ensemble s'élève à.....722.528

9 Sociétés ont émis des obligations pour.....430.921

Soit un total de.....3.127.228 fr.

que l'on peut hardiment arrondir à 3,250,000 fr. pour arriver au montant approximatif des sommes employées à ce qu'on appelle la "coopération distributive" en Suisse.

Quant au mouvement commercial, 85 Sociétés ont fait connaître le chiffre des ventes de leur dernier exercice annuel. Ce chiffre varie entre 9,230 fr. pour la plus petite (Entrelibes (Müdlingen, canton de Schaffhouse) et 21,55,872 fr. pour la plus importante (Zurich). L'ensemble des sommes accusées s'élève à 12,168,754 fr.

En évaluant à 800,000 fr. (chiffre que nous croyons au-dessous de la réalité) les transactions des 38 Sociétés qui n'ont pas fourni de renseignements sur ce point, on arrive à un total de treize millions de francs d'affaires annuelles, soit environ 4 fr. 57 c. par tête de la population de la Suisse.

Le nombre des membres des ces 123 Sociétés peut être évalué à une trentaine de mille, mais il est bon de remarquer que toutes ou presque toutes vendent au public aussi bien qu'à leurs propres membres. On ne connaît guère qu'une seule Société qui fasse exception à cette règle.

Reste le chiffre des bénéfices. Il est impossible, faute d'avoir tous les bilans sous les yeux, de l'indiquer d'une manière précise. Toutefois, il y a lieu de croire que l'économie résultant non seulement des bas prix de vente pratiqués par les Sociétés, ou des dividendes périodiquement distribués par elles, mais aussi du fait que le poids, la mesure et la qualité des marchandises sont garantis à l'acheteur, il y a lieu de croire, disons-nous, que cette économie équivaut, au bas mot, à 12 0/0 de la dépense. En d'autres termes, le chiffre de 12 millions ci-dessus doit représenter une épargne annuelle, pour les consommateurs suisses, de 1,500,000 fr.

Quant aux avantages *moraux* du système, tels que les habitudes d'ordre introduites dans une foule de ménages par la méthode du payement au comptant, la suppression d'innombrables fraudes de détail, la pratique des affaires enseignée aux ouvriers, etc., on n'est pas par des chiffres qu'on peut les apprécier. Mais leur importance n'échappera à personne.

Les parents de Poto ne sont pas riches ; mais l'oto ignore encore ce que c'est que la pauvreté.

—Maman, achète-moi ce grand cheval mécanique, dit-il.

—Mais, mon petit, ça coûte beaucoup d'argent.

—De l'argent !.... Eh bien, je vais en demander à papa. Il en achètera pour t'en donner !

Il en est de ces inscriptions effectuées sur le registre officiel du commerce, depuis le 1er janvier 1883 à ce jour, qu'il y a en Suisse 123 Sociétés coopératives de consommation ayant pour but de supprimer, autant qu'il est possible, les intermédiaires onéreux qui s'interposent entre le producteur et le consommateur.

Un peu plus des deux tiers de ces Associations se trouvent dans la Suisse allemande, le reste dans la Suisse française.

Le canton de Zurich compte 22 Sociétés, Berne 17, Saint-Gall 17, Nonchâtel 12, Glaris 11, Vaud 9, Grisons 6, Lucerne 5, Argovie 5, Appenzell Extérieur 3, Soleure 3, Fribourg 2, Bâle Campagne 2, Schaffhouse 2, Thurgovie 2, Genève 2, Bâle-Ville 1, Zug 1. Il n'en existe point dans les cantons de Schwytz, Uri, Unterwald, Appenzell-Intérieur, Tessin et Valais.

La création de toutes ces Sociétés, à l'exception de 9, est postérieure à l'année 1860, et il est à remarquer que le nombre de celles qui ont été fondées durant la période décennale de 1871-80 ne s'élève pas à moins de 65. Les années qui ont suivi immédiatement la guerre franco-allemande ont été particulièrement fécondes en entreprises de ce genre.

Ainsi, 9 Sociétés ont émis des obligations pour 430.921 fr.

Pendant les premières années qui suivirent la découverte des gisements d'huiles minérales, les accidents se multiplièrent à tel point que, même en Amérique, on dut se résigner à réglementer la vente, le transport et l'emmagasinage du pétrole. En Angleterre, en France, en Allemagne, on eut recours à des mesures sévères ; on n'autorisa plus que la vente de pétroles convenablement raffinés ; on exigea que l'huile fût emmagasinée dans des récipiens métalliques de dimensions et de formes déterminées. Aujourd'hui, les explosions sont devenues fort rares. Il semblerait donc que tout danger fût écarté, et, de fait, il l'est au moins théoriquement, mais on peut toujours se demander s'il en est bien ainsi en pratique.

Toutes les huiles minérales émettent des vapeurs. Voici quelques chiffres qu'il n'est pas inutile de citer à ce propos. Un pétrole brut de Pennsylvanie, exposé à l'air libre dans une chambre maintenue à 10° perdit de son poids, en 8 jours, 26 0/0 ; en 15 jours, 30 0/0 ; en 6 semaines, 35 0/0. A partir de ce moment, le poids resta constant. Dans la même pièce, à 7°, la perte fut de 7 0/0 le premier jour, de 21 0/0 au bout de 15 jours, et resta ensuite insensible. Un pétrole roulé perdit à 16°, en 8 jours, 14 0/0 ; en 4 semaines 22 0/0, en 7 semaines 25 0/0. Le même pétrole, à 7°, perdit en un jour 3 0/0, en 14 jours 15 0/0. L'évaporation du pétrole peut donc se continuer pendant un certain temps même à de basses températures.

Consignons encore ici quelques résultats d'expériences, relatifs à la température d'inflammation par rapport à la densité des huiles.

| Densité. | Température d'inflammation. |
|---|---|
| 0.685 | 21° |
| 0.700 | 10 |
| 0.740 | 16 |
| 0.750 | 17 |
| 0.760 | 35 |
| 0.775 | 45 |
| 0.783 | 50 |
| 0.792 | 75 |
| 0.805 | 90 |
| 0.822 | 110 |

L'inflammation se fait donc d'autant plus facilement que la densité de l'huile est plus faible, ce qui s'explique aisément puisque un pétrole est d'autant plus léger qu'il renferme encore plus de carbures volatils.

A mesure que le point d'ébullition d'un pétrole s'élève, l'évaporation s'abaisse. Les vapeurs du pétrole brut ont une tension inférieure à celles de l'éther et du sulfure de carbone, mais supérieure à celle de l'alcool. A la température de 4° les vapeurs d'éther et de pétrole sont encore inflammables ; mais celles du pétrole rectifié comme du reste celles de l'alcool à 0.832 en densité ne le sont que vers 39°. A vrai dire, le pétrole raffiné ne présente donc pas plus de danger que n'en offre l'esprit de vin. Les vapeurs de l'alcool et du pétrole s'enflamment à très peu près à la même température ; ajoutons vite qu'il ne faudrait pas jouer avec l'esprit de vin ! C'est aussi un liquide qu'il convient de manier et de transvaser loin du feu.

Assurément il n'y a pas à redouter d'accidens quand un peu de pétrole rectifié ou d'esprit de vin, ou même d'éther diffuse dans l'air d'une pièce bien ventilée ; mais le cas devient bien différent lorsque ces liquides peuvent se volatiliser en grande quantité dans un espace clos ; l'air se sature vite de vapeurs ; l'inflammation par le contact avec une lumière, difficile en présence de beaucoup d'air, devient possible quand les vapeurs imprègnent l'air en abondance, un mélange explosif se forme et la détonation se produit ! Ce qu'il faut donc craindre, c'est avant tout la saturation de l'atmosphère par absence de ventilation. Si les mesures de police exigent des réservoirs hermétiquement clos, c'est précisément dans le but d'éviter toute diffusion de vapeurs dans l'atmosphère des caves.

L'exquête commencée nous renseignera sans doute exactement sur les causes de l'accident de la rue Saint-Denis, à Paris. Cependant, dès aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de trouver tout au moins la principale dans le coulage incessant et répété de l'huile du réservoir. Chaque fois qu'un puisait de l'huile, il s'en échappait de petites quantités qui, à la longue ont fini par imprégner le sol et les murs ; l'atmosphère s'est rapprochée sans cesse du degré de saturation ; les températures anormales des 16, 17 et 18 mars ont accru la tension des vapeurs et il a suffi du contact d'une bougie dans les régions basses saturées pour déterminer l'inflammation ; puis l'explosion, qui ne saurait peut-être pas venue quelques jours plus tard si, pour une cause ou pour une autre, l'air de la cave avait pu suffisamment se renouveler.

On le voit, en somme, l'accident ne résulte pas de l'emploi même du pétrole ; ce n'est pas contre l'usage de l'huile minérale qu'il faut s'élever ; un baril d'esprit de vin qui se serait percé et qui aurait autant l'air saturé pour produire les mêmes effets ; toute vapeur combustible ou tout gaz combustible en proportion convenable avec l'air détermineraient pareil inflammation des résultats analogues. Non, ce qu'il faut craindre avant tout, c'est le coulage du liquide dans un milieu insuffisamment ventilé.

On se sert dans les phares des réservoirs à huile minérale du système Chiandi qui sont à fermeture hydraulique absolument hermétique ; il ne peut couler une goutte de pétrole hors du réservoir ; toute perte est évitée, non seulement par évaporation, mais même pendant le soutirage. Nous serons évidemment à l'abri de tout danger quand on aura rendu obligatoire l'emploi exclusif de réservoirs analogues.

Le programme de défense est tout tracé : il se résume en deux recommandations essentielles : emploi de caves ; emploi de réservoirs étanches sans coulage.

---

Voici un mot allemand, encore plus long que celui que nous avons cité récemment :

Oberrheindampfschiffahrtsactiengesellschaftsaalerswitwe.

Ce mot veut dire : "Veuve du caissier de la Société par actions de la navigation à vapeur sur le Haut-Rhin."

---

On croit avoir tout fait pour l'être préféré quand on l'aime comme on voudrait être aimé de lui. Il se trouverait plus heureux si on l'aimait comme il veut être aimé.

---

Il faut qu'un homme soit bien aimable pour qu'on lui pardonne de n'être pas celui qu'on attendait.

---

On nous dit qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se convertit que pour cent justes qui persévèrent. Persévérer, n'est-ce donc pas se convertir à chaque instant ?

---

Respectons les affections brisées comme nous respectons nos morts.

---

Celui qui a une vraie valeur nous force à écouter quand il est là et à penser quand il est parti.

---

Mais au moment où la jeune vicomte se dirigeait vers l'antichambre, le timbre de la porte retentit, et il entendit presque aussitôt son valet de chambre parlementer avec un visiteur que, probablement, il ne connaissait pas.

Il sonna vivement et le valet accourut.

—Qu'y a-t-il ? demanda Romuald. Ne vous ai-je pas entendu causer avec quelqu'un ?

—Que monsieur le vicomte m'excuse, répondit le valet, il y a là, en effet, une personne qui veut voir monsieur le vicomte, et comme c'est la première fois que cette personne se présente à l'hôtel....

—Qui est-ce donc ?

—Ah ! vous savez.... ça ne paie pas de mine, ça ne manque pas bien. Tour à tour, on dirait un ancien cabotin.

—Vous a-t-il dit son nom ?

—Oui, monsieur le vicomte. Il s'appelle Saint-Léger."

Romuald fut sur le point de se trahir, mais il réussit à se maîtriser, et trouva même la force de sourire.

—Saint-Léger ! dit-il d'un ton enjoué ....parbleu ! vous êtes un observateur, monsieur Jean ; c'est en effet un ancien cabotin. Que diable peut-il me vouloir ?

—Il ne m'a pas fait connaître.

—Eh bien ! dites-lui d'entrer, et je le lui demanderai moi-même.

---

Dancourt, de la *Gazette de France*, donne une substantielle analyse d'une très intéressante étude qui vient de publier la *Revue politique et littéraire*, sur le mariage de lord Byron. Le génie de ce poète, on le sait, n'a pas été compris par ses compatriotes qui ont attaqué sa mémoire avec une violence aussi haineuse qu'injuste.

On sait qu'il était de boiteux, dit Dancourt. Il avait à peine trois ans s'il était occupé à jouer avec un jouet, lorsqu'une ladie amie de sa mère dit en le voyant :

—Le charmant enfant ! Mais quel malheur qu'il soit estropié !

L'enfant se redressa, leva son jouet, et frappant cette personne de toute la force de son petit bras :

—Ne parle pas de cela ! prit-il ferieux.

Devenu homme, il aima miss Chaworth, d'un de ces amours frais et jeunes qui ne s'oublient jamais. Comme toujours, la femme ne comprit pas ce qu'il y avait de sincérité, de passion, de dévouement, dans ce cœur de poète. Un jour dans un bal, Byron entendit ce dialogue, sans être vu :

—Savez-vous, miss Chaworth, que Byron est fort amoureux de vous ?

—Que m'importe ? répondit la jeune fille ! croyez-vous donc que je m'occupe de cet enfant boiteux ?

Byron quitta le bal, et rentra chez lui à pied, d'une seule traite, abîmé dans sa douleur. Un an plus tard, sa mère le fit venir et lui dit :

—Mon fils, tirez votre mouchoir.

—Pourquoi, ma mère ?

—Parce que j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer.

—Parlez.

—Miss Chaworth est mariée.

Byron, sans prononcer une parole, disposa son mouchoir sur sa main droite, se mouchia bruyamment, replia le mouchoir, le remit dans sa poche et reprit d'un ton très calme :

—Est-ce tout ?

—N'est-ce pas assez ? dit lady Byron, qui savait bien quels bouillonnements cachait cette affectation de froideur.

—Assez pour me faire pleurer, non. Tout Byron, ajoute le critique de la *Gazette de France*, tu semble expliqué par ces deux souvenirs de sa jeunesse ; ils dominent son œuvre, toute de larmes continues, de douleur réprimée, d'orgueil plus fort que l'amour, de mépris affiché et de dévouement intérieur. Car l'univers qui admire le poète sait que ce soi-disant sceptique avait alla mourir loin de sa patrie pour l'indépendance des Hellènes.

---

De récents travaux s'exécutés au ministère de l'intérieur ont établi, ainsi qu'il suit, le tableau du mouvement de la population en France, pendant l'année 1883.

Le nombre des naissances a été de 935,666, et celui des décès de 838,539 ; c'est donc une augmentation de 91,027 personnes.

Les départements où l'excédent des naissances sur les décès a été le plus considérable, sont : la Nièvre, où cet excédent atteint le chiffre de 16,175 ; le Pas-de-Calais, où il est de 6,263 ; les Côtes-du-Nord, 4,210 ; le Finistère, 4,050.

Il y a excédent des naissances sur les décès dans 63 départements, et dans 24 excédent des décès sur les naissances : dans un, la Meuse, cet excédent est de 2 seulement.

Dans la Seine, le nombre des naissances a été de 77,213, et celui des décès a été de 73,721.

---

Lorsque Jules Favre eut plaidé en première instance, en 1858, le procès du soi-disant duc de Normandie, celui-ci, fort pauvre, n'ayant donné que des honoraires qu'il considérait comme insuffisants, dit à son avocat :

—Je ne sais comment vous marquer ma reconnaissance. Permettez-moi cependant de vous offrir, en témoignage de ma gratitude, cette bague. C'est une pierre antique, une intaille, catalguée dans les bijoux des Bourbons.

Jules Favre accepta et mit à son doigt la bague, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Cette bague, déjà historique, ne devait pas finir là son rôle de bijou consacré.

En 1871, Jules Favre se trouvait seul en face de M. de Bismark, au bout du pont de Sèvres. Il s'agissait de signer les préliminaires de la paix. Le chancelier, après avoir lu les articles de ce cruel document, demanda à notre ministre des affaires étrangères de le signer.

Jules Favre parapha et M. de Bismark apposa à son tour la signature ; puis, retirant une bague à ses armes, fit un cachet à la cire sur laquelle il imposa l'empreinte du bijou.

—A votre tour, mettez votre cachet, dit-il au ministre.

Jules Favre répondit qu'il n'avait pas de bague à son chiffre, encore moins à ses armes.

Le chancelier, alors, aparcevant à son doigt le bijou qu'il ne quittait pas, ajouta :

—Mais vous pouvez poser ce cachet.

—C'est un cadeau que m'a fait un de mes clients.

—Cela ne fait absolument rien, vous pouvez vous en servir.

Jules Favre prit alors la bague de Naundorff—et voilà comment se souvient de la maison de Bourbon se trouve au bas de l'acte des préliminaires de la paix à côté de la signature du célèbre avocat, et à côté du sceau et du paraphe de l'homme de fer.

---

M....., Auvergnat, gaillard solide, capable de porter, à dos, 100 kilog., comme une plume, était entré, en qualité de garçon de magasin, à Paris, dans une des principales maisons de nouveautés de la rive gauche, où, tout le jour, il portait des paquets énormes, faisant, à lui seul, et sans se fatiguer par trop, la besogne de deux garçons.

On était donc très satisfait de ses services ; aussi fit-on bon accueil à sa sœur, qu'il présentait, bientôt, comme ouvrière ; mais sans faire connaître sa parenté avec elle. Elle entra en place, le lendemain, et, dès lors, ils exécutèrent leur plan,—arrêté d'avance, cela va sans dire,—et d'autant plus facile à exécuter qu'on se méfiait moins de ces deux paysans, bêtes lourds infatigables au travail ; mais parfaitement unis plus que de raison.

Tous les matins, M..... attendait sa sœur au moment où elle sortait pour faire son marché, avec un énorme panier sous le bras. Ils se rencontraient dans un couloir, où le frère remettait à sa sœur des marchandises volées qu'elle enfonçait dans son panier et qu'elle emportait dans une maison voisine, où logeait un de ses parents.

Cela dura ainsi pendant trois mois. M....., un beau jour, quitta sa place sous un motif futile, et ce, au grand désespoir de ses patrons. La fraude n'a été découverte qu'il y a quelques jours.

En trois mois, les bons auvergnats naïfs avaient dérobé pour plus de 6,000 francs de marchandises.

---

Extrait du *Journal des Abruts* :

Dernièrement, allant faire un voyage en mer, je restai épaté devant un matelot en train de couper les cheveux à un enfant.

—Cela vous étonne, me dit l'un des matelots, de voir ricoucoir un fusil !...

—Comment, raccourcir un fusil ! m'écriai-je.

—Mais, oui ! N'est-ce pas un *monsse que tond* ce matelot !

---

Vendredi, 7 mars, vers sept heures et demie du soir, le matelot Victor Lemouilinier, né à Luc-sur-mer (Calvados), France, âgé de soixante-et-un ans, a été victime d'une fanfaronnade inexplicable à son âge.

Il invitait à dîner chez M. Lerquemain, restaurateur, rue Traversière, à Saint-Malo, par un capitaine de la marine marchande, M. Jugan, avec lequel il devait s'engager pour la prochaine campagne de pêche, Lemouilinier, dont l'appétit avait été aiguisé, assure-t-on, par de nombreux apéritifs, avala coup sur coup deux copieuses assiettes de soupe dont—détail curieux—il avait dédaigné le bouillon.

Quand parut le plat aux bifteckes, Lemouilinier, dont rien n'apaisait la faim, planta hardiment sa fourchette dans le plus beau morceau mesurant environ douze centimètres de longueur, et s'adressant à ses compagnons de table, il leur dit :

"Vous ne savez pas manger ça, vous autres..... Regardez....."

Ce disant, il introduisit le bifteck entier dans sa bouche pour l'avaler. Dans un effort, il parvint, en effet, à faire entrer le morceau, mais, aussitôt, on vit le malheureux se débattre, essayant de respirer et ne pouvant y réussir.

Des convives s'élancèrent au dehors à la recherche d'un médecin. M. le docteur Ferrand, accourn quelques minutes plus tard, mais ne put que constater l'asphyxie du marin ; le bifteck, qui avait traversé le gorge, s'était arrêté dans l'œsophage et avait littéralement "étouffé" Lemouilinier.

---

La lettre initiale *G* continue à rester celle des noms contemporains le plus en vue.

Sans rappeler Gambetta, mort, et le général Grant retiré du pouvoir, il nous reste M. Grévy en France, l'empereur Guillaume en Prusse, le prince de Galles en Angleterre, pour pâle-mâle le premier ministre Gladstone, Garibaldi, le général anglais au Soudan, Graham et Gordon-bey. J'en passe et des meilleurs !

Un souvenir à Philippine Gagne qu'une telle statistique aurait comblé de joie, et sous aucune sublimement souligné la gloire actuelle de la lettre G.

---

Sarah Bernhardt, étant en représentations dans une ville de province, reçut la visite de l'étoile ordinaire du théâtre municipal. Elle lui demanda si le niveau intellectuel du pays était élevé.

—Très élevé, répondit l'actrice ; c'est au point que si, après avoir joué toutes les deux le même rôle, nous prenons au hasard cent personnes dans le parterre, nous trouverons à peine deux ou trois pour dire que j'ai autant de talent que vous.

La forme humoristique de ce compliment fit beaucoup rire Sarah Bernhardt.

---

L'officieuse "Metzer Zeitung," qui est généralement bien renseignée sur les questions militaires, annonce que la commission d'expériences d'artillerie de Berlin s'occupe activement depuis quelque temps d'une fusée unique pour les obus et pour les shrapnells (obus à balles). Jusqu'ici, les fusées des projectiles allemands étaient à simple effet. Les obus ordinaires étaient armés d'une fusée percutante ; c'est-à-dire éclatant par le choc, et les shrapnells d'une fusée fusante à cadran (fusée à temps). Il était donc nécessaire de tirer tout d'abord à obus, afin d'apprécier la distance, et, pendant que à shrapnells, on n'avait aucun moyen de contrôler la hausse. On réalisera donc, de ce chef, un progrès important.

---

Un grincheux, étant à Paris pour la première fou, prend place à une table d'un restaurant du Palais Royal. Pendant qu'il procède méthodiquement à son installation, le garçon lui débite machinalement la kyrielle :

—Melon, andouille, tête de veau, pieds de cochon.

Le monsieur grincheux, se levant furibond :

—Ah ça ! triple insolent, est-ce que vous croyez qu'on vient de Landerneau pour se faire insulter ?

---

Dans un restaurant de la rue Vivienne.

Un consommateur dont l'accent et l'assurance trahissent son originaire des Bouches-du-Rhône, achève un énorme gigot.

—Comment, lui dit un voisin, pouvez-vous arriver à manger un gigot tout entier.

Le Marseillais avec modestie :

—Il y en des fois que je laisse l'os.....

---

On parlait devant le célèbre Calino d'un monsieur qui s'est suicidé par désespoir amoureux.

Calino n'admet pas le suicide ; aussi poussait-il des hauts cris.

—Eh voilà un idiot ! s'écriait-il ; je trouve cela stupide. On ne doit pas se suicider !

—Les poines de cœur sont parfois tellement fortes que.....

—Allons donc ! mon cher, il est notoire que tous ceux qui se suicident s'en repentent cinq minutes après !

---

Réflexions d'un paveur en chambre dans le *Tintamarre*.

Les vérèbères sont comme les personnes, on en voit qui ont plus ou moins de réflection.

Des gens peu modestes sont certainement les crémiers, parce qu'ils parlent souvent d'œufs.

On peut avoir un très petit commerce, et quoique cela, payer des contributions *patantes*.

Dans une conversation, un huissier peut ne pas comprendre un traître mot de ce qu'on lui dit et, néanmoins, affirmer qu'il *saisit* parfaitement.

Une vérité n'est rendue évidente que par le souvenir du chemin qui y conduit.

La peinture fait connaître ; la photographie ne fait que rappeler.

---

Une anecdote rétrospective, à propos du procès Naundorff.

En 183.., le prétendant résidait à Paris. Dans ses *Lundis*, Sainte-Beuve rapporte qu'il était doux et paisible ; seulement, lorsqu'il lui arrivait, en compagnie de quelqu'un, d'être près du jardin des Tuileries et à l'entrée d'une des grilles, il quittait son monde pour faire le grand tour :

—Vous sentez, bien, disait-il un jour d'un air mystérieux à des dames qu'il avait accompagnées jusque-là, que je me dois à moi-même de ne pas traverser ce jardin.

Pour lui, ajoute l'éminent critique, traverser les Tuileries, c'est été sanctionner l'usurpation et reconnaître l'*intrus* qui logeait au château.

---

Calino domestique voit par la fenêtre arriver le médecin de son maître.

—Monsieur, c'est le docteur.

—Il m'connaît..... Tu répondras que je suis parti à la campagne pour deux jours.

—Bien, monsieur.

Arrive le docteur qui sonne. Calino ouvre :

—Monsieur n'y est pas. Il est à la campagne.

—Ah ! alors tu lui diras que je vena l'opérer le vieux.

—Mais, oui ! N'est-ce pas un *monsse que tond* ce matelot !

---

Mon Dieu ! que c'est donc difficile de savoir l'âge d'une femme !

On demandait l'autre jour à une Parisienne :

—Quel âge a donc la comtesse de B..... ?

—L'âge de la comtesse ! Oh ! c'est bien simple : elle a deux ans de plus que ma sœur.....trois ans de plus que ma cousine Jeanne.... et cinq ans de plus que moi !

Cousine ?.....si vous pouvez !

---

Guibollard, assis devant une table de café, est en train d'écrire la inscription d'une lettre qu'il vient de terminer.

Un ami prend place auprès de lui.

—A qui donc écris-tu ?

—A Machin, que je n'ai pas vu depuis trois mois ; tu sais bien, le grand Machin ?

—Mais oui, je crois qu'il est mort depuis cinq semaines au moins !.....

Guibollard, inquiet :

—Diable, diable ! mais alors ma lettre ne lui parviendra pas.....

Puis, pris d'une inspiration subite, il se frappe le front et complète ainsi l'adresse :

"En cas de décès, *faire suivre*."

---

Entre boulevardiers :

—Cet ami de B..... doit à son tailleur la moitié de ses succès.

—.....Et la totalité de ses habits.

---

Cette bonne Mme Pitanchard est dans la joie.

Son locataire préféré, le docteur Purgeralde, vient d'être l'objet d'une haute distinction.

—Oui, ma chère, disait hier l'aimable pipelette à la latitière, le docteur a été nommé membre de l'*épidémie* de médecine.

---

Entre beau-père et gendre :

—Ma fille chérie, beau-père, je suis toujours bien embarrassé de votre fille ; elle est acariâtre, paresseuse, gourmande, dépensière.

—Tout le portrait de sa mère ; eh bien, mon gendre, si elle ne se corrige pas, si elle vous met encore dans la nécessité de venir vous en plaindre à moi.....

—Eh bien ?

—Eh bien, je vous promets de la déshériter !

Le gendre ne parle plus de sa femme qu'avec des adjectifs admiratifs.

---

Un gascon gasconnant raconte ses exploits de chasse à plusieurs personnes, devant un sien ami qui l'accompagne souvent dans ses battues :

—Le sanglier venait vers moi furieux, bleuté. Je n'avais plus qu'une balle à tirer. Le danger était imminent. J'épaulai, je visai l'espèce d'une seconde, et fis feu.

—Et qu'arriva-t-il ? demandèrent les auditeurs, très impressionnés par cet émouvant récit.

—Quand la fumée se fut dissipée, dit alors l'ami, nous trouvâmes seuls... le sanglier avait disparu !

Le Gascon éclatant de rire.

—Hé parbleu ! j'avais tiré si juste, que je l'avais réduit en poudre !

---

En police correctionnelle :

—Votre profession ?

—Inventeur.

Le président, narquois :

—Ah ! et quelles sont vos inventions ?

—Dame ! je n'ai encore rien trouvé, mais je cherche.

---

On parle d'un bâtiment avarié par les dernières tempêtes.

—Tous ses mâts avaient été brisés, raconte quelqu'un. Nonobstant, par une manœuvre habile, le capitaine parvint à rentrer à bon port. Il est vrai qu'il avait l'habitude du danger.

—Oui, dit Taupin, et tout le monde sait que l'habitude est une seconde mâture !

---

A propos d'un drame récent, un juge d'instruction interroge une pauvre fille de huit ans qui lui répond avec assez de lucidité.

—Très bien, mon enfant, dit le magistrat à la fin de l'interrogatoire, vous avez très bien répondu ; pouvez-vous signer votre nom ?

—Oh ! oui, oui, répond la petite fille, mais je sais deux fables, si vous voulez, je vais vous les dire.

---

—Si je mourais, disait en soupirant l'onolo Rapineah, qui est malade en ce moment, il faudrait acheter une concession.

Son neveu, de sa voix la plus caressante :

—Que ce ne soit pas cela qui vous retienne, mon oncle, je la paierai !

---

A la campagne, les premiers bourgeons.

Moutonnel, de Marseille, contemple les blés et les buissons, déjà couverts de feuilles.

—Ah ! ce n'est rien, dit-il, à Marticques, il y a déjà des boutons de rose sur les lilas !

---

Bébé examine les boutonnières de l'habit noir que le tailleur vient d'apporter à son papa.

Il y met une attention soutenue.

—Que regardes-tu donc, bébé ? Qu'est-ce que tu trouves de particulier à mon habit ?

—Mais, papa, il y manque quelque chose..... Le tailleur-là pas mis un ruban rouge, comme à tout le monde !

---

Mandibul a reçu le jour de la mi-carême, la nouvelle de la mort de son oncle, très mille livres de rente. Dans sa joie, il oublie de commander un habit noir et autres vêtements de couleur funèbre.

—Eh bien ! lui demande un ami intime en flairant d'un air sévère son chapeau gris perle, comment sort tendre, vous ne portez donc pas le deuil !

—Comment ? réplique Mandibul interloqué, mais se remettant vivement : voilà deux jours que je ne mange que des crêpes !

---

Un individu avait l'habitude de boire outre mesure.

Son épouse eut l'idée de lui faire peur, pour essayer de le corriger, et, un soir que le mari rentrait absolument gris, elle le couvrit d'un suaire et le coucha dans un cercueil.

Le lendemain il est ouvrière septembre, l'ivrogne se réveille et voit un spectre blanc qui se dresse devant lui.

—Qui êtes-vous ? demande-t-il.

—Je suis ce mort.

—Où suis-je ?

—En enfer.

—Ah ! diable, et vous ?

—Mois, j'y suis depuis trois ans !

—Alors, voilà que vous ? ça depuis si longtemps vous devez savoir où se vend le meilleur vin.

---

Bébé est en visite.

Bob, le caniche blanc, lui fait fête et lui lèche la figure.

—Oh ! maman, s'écrie Bébé, regarde donc le toutou qui me goûte.

---

Des goûts et des couleurs.....

Sur les bords du fleuve *Rouge*, le général *Négrier* a sous son commandement les turcos, qui sont *noirs*, c'est naturel ! Il en fait voir de jellement *vertes* aux *jaunes* chinois, que ceux-ci en sont *bleus* !..

---

# BULLETIN FINANCIER.

Samedi 12 avril 1884.

COMPTOIR D'ESCOMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

| | Echanges | Balances |
|---|---|---|
| Jusqu'à la dernière semaine | $1,898,594 75 | $219,367 52 |
| Même temps la semaine dern. | 1,399,240 59 | 150,884 56 |

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR L. N. MAYNARD, DIRECTEUR.

Actif :

| | |
|---|---|
| Billets des États-Unis des Banques Nationales | 4,057,200 00 |
| Autres fonds, comptant | 2,000 00 |
| Change à vue sur N. Y. | 2,245,800 00 |
| Change à étranger | 81,500 00 |
| Dû par des banques et banquiers à clearing | 107,000 00 |
| Prêts et escomptes | 10,272,900 00 |
| Autre actif comptant | 4,402,000 00 |
| Total | $27,299,000 00 |

Passif :

| | |
|---|---|
| Circulation | 2,082,717 00 |
| Dépôts | 15,470,800 00 |
| Dû à des banques et des banquiers étrangers | 1,137,800 00 |
| Autre passif à des banques et banquiers | 1,204,700 00 |
| Autre passif comptant | 34,000 00 |
| Total | $19,904,017 00 |

Comparé avec la semaine dern'ère :

| | Augmentation. | Diminution. |
|---|---|---|
| Legal Tenders | 301,000 | |
| Prêts | | 100,000 |
| Dépôts | 53,000 | |
| Dû aux banques et banquiers | | |

HOTEL DES MONNAIES

Exposé hebdomadaire

| | |
|---|---|
| Dépôt d'or (once) | 14 10 |
| Id. d'argent (once) | 65,480 50 |
| Payé aux déposants, or | 1,641 17 |
| Id. d'argent | 63,033 33 |
| Argent monnayé | 150,000 00 |
| Expédition de dollars | 30,000 00 |
| Prix de l'argent en lingots, par once, pour le jour | 1,11 |

ARGENT AMÉRICAIN.

| | |
|---|---|
| Argent américain (texte) par once fine (dollars) | 85c |
| Prix de l'argent en lingot à Londres | 50 11/16d |

MARCHÉ DES MÉTAUX.

| | |
|---|---|
| Cuivre Chilien | 56¼ s 57 |
| Pièces de 5 francs | 80 0 — |
| Pièces de 20 francs | 6,80 à 8,90 |
| Souverains | 4,85 à 5,00 |
| Pièces de 10 francs | 1,60 à — |
| Doublons espagnols | 16,00 |
| Doublons parfaits | 16,15 |
| Doublons mexicains | 16,00 |
| Pièces de 20 pesos mexicains | 19,25 à 19,40 |
| Or de l'Amérique du Sud | 80c par pes |
| 20 marcs pièces | 4,60 à 4,75 |
| Or de la Californie | 7 à 8 0/0 esc |
| Or australien | 95 à 90 |
| Or autrichien | 70 à 0 esc |

MARCHÉ MONÉTAIRE

L'argent est plus facile.

Prêts sur demande : aux banques 7 à — pour cent ; en dehors des banques 6 à 7 pour cent.

Lettres à courte échéance : 4 à — pour cent.

Papier commercial accepté : 7 à 8 pour cent.